

PRESENTATION SUR LE PROJET IRRIGATION

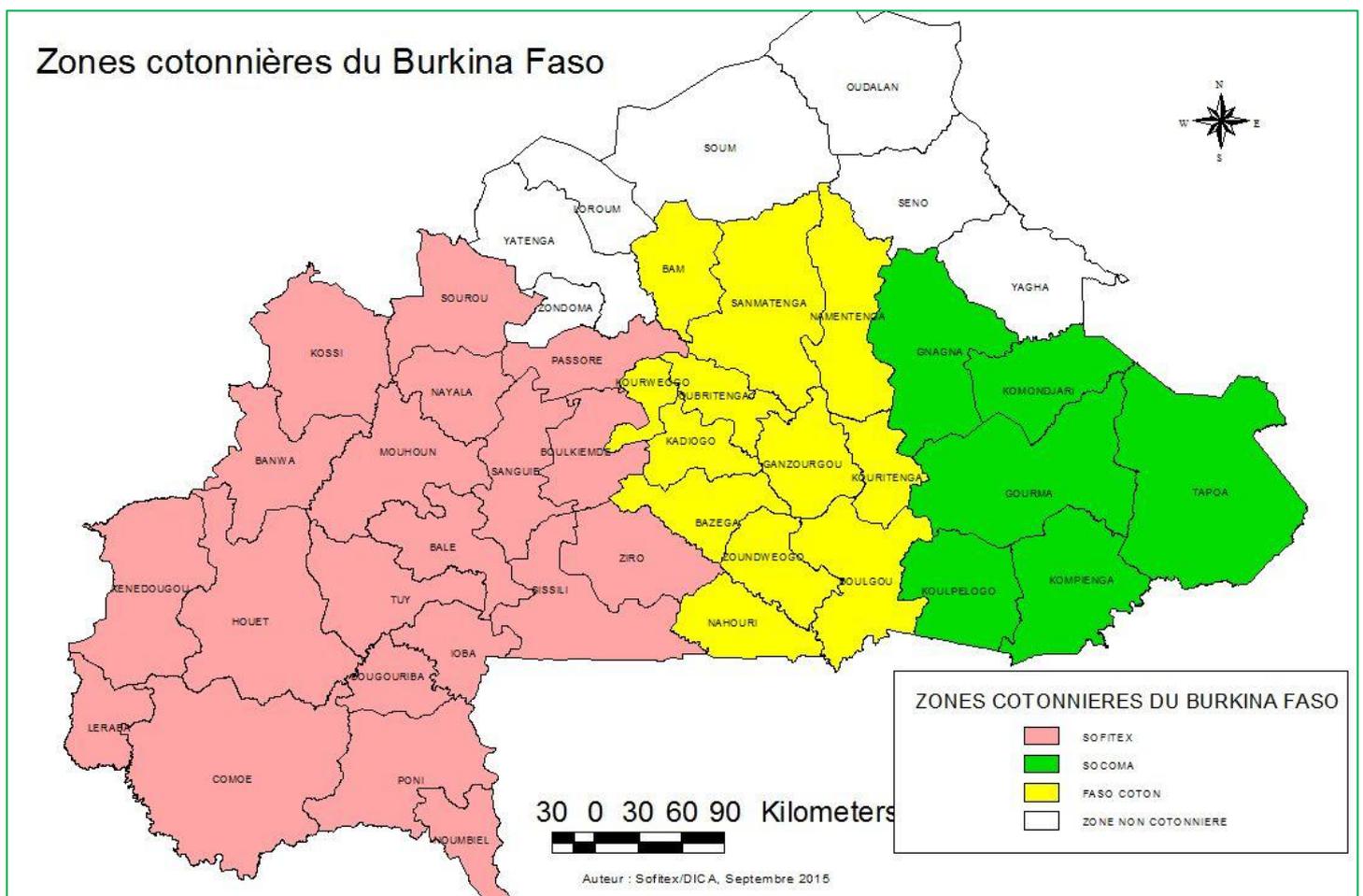
Dans le mode de production au Burkina Faso, la culture cotonnière est tributaire de la pluviométrie et la persistance des effets de la péjoration climatique constitue une menace sérieuse à toute stratégie de développement de la filière coton.

Une des solutions pour minimiser l'effet de ces difficultés climatiques reste la bonne gestion des eaux de pluies à la parcelle.

C'est ainsi que le Comité Inter Etat de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), avec le soutien technique et financier du Groupe de la Banque Mondiale et de l'organisation des nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), a initié le Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS).

Dans la mise en œuvre du PARIIS au Burkina Faso, un accord de rétrocession du volet « irrigation en culture cotonnière » a été fait par le Gouvernement à la Société Burkinabè des Fibres Textiles (SOFITEX) pour conduire le PAICC-BF de 2018 à 2021 soit 4 ans d'activités.

Pour mémoire, la Société burkinabè des fibres textiles (SOFITEX) est une des plus importantes sociétés cotonnières du Burkina qui en compte trois depuis la libéralisation de la Filière intervenue en 2004. La production moyenne est de 600.000 tonnes de coton graine. 160.000 producteurs s'adonnent à la culture du coton dans la zone SOFITEX.



D'un coût global d'environ un peu plus de SIX (6) milliards de F CFA, ce projet sera financé conjointement par la Banque Mondiale sur un fond provenant du Partenariat mondial pour l'aide basée sur les résultats, par la SFI, par les banques commerciales et par la SOFITEX. La BM apporte aux producteurs bénéficiaires une subvention d'environ 80% Les producteurs ont un apport de 20 à 25%.

Le PARIIS Burkina apporte également son appui pour la bonne exécution du projet dans les domaines administratif, technique, matériel et financier et s'attèle à la mise en place d'une coordination du PAICC

Les choix techniques et les activités de suivi évaluation et de formation sont assurées par la SFI.

Pour mémoire, il convient de rappeler que l'accord de don GPOBA est déjà mis en vigueur depuis le 20 juin 2018.

Toutes les conditions datées principales ont été satisfaites à bonne date. Il reste cependant à exécuter les conditions de mise à disposition d'un certain nombre de personnel par la SOFITEX à l'unité du Projet, l'ouverture du compte dédié à la banque centrale.. ; L'équipe projet s'attèle à la satisfaction de ces conditions

L'irrigation d'appoint est une méthode innovante qui consiste à collecter les eaux pluviales dans un bassin construit sur la parcelle d'un producteur. Cette eau sera utilisée pour arroser le champ du producteur pendant les périodes critiques de croissance de la plante, telle que la levée, la floraison ou la fin de cycle.

Les résultats attendus à la fin du PAICC-BF sont ;

- 1 000 agriculteurs ont leurs parcelles aménagées en cordons pierreux et en Bassins de Collecte des Eaux de Ruissellement (BCER) ;
- 3 000 ha de terrain sont aménagés ;

Il est organisé autour de Deux (2) composantes, à savoir :

- La construction de cordons pierreux ;
- La réalisation de Bassins de Collecte des Eaux de Ruissellement (BCER) ;

Les activités essentielles du projet sont :

- ✓ La construction des bassins de collecte des eaux de ruissellement à raison de 01 BCER de 200m³ par Ha soit 3 bassins par producteurs pour 3 ha ;
- ✓ La fourniture du matériel d'irrigation composé de motopompe, d'un lot de tuyauterie et d'asperseur pour permettre aux producteurs, en cas de besoin, d'apporter l'eau à la parcelle ;
- ✓ La réalisation des sites antiérosifs ;
- ✓ La fourniture de petit matériel (brouette, pelle, pique, marteau, triangle, etc.) pour la réalisation et l'entretien des ouvrages antiérosifs (cordons pierreux et digue filtrante) ;
- ✓ La formation des formateurs et des agents d'appui conseil à la gestion de l'irrigation par aspersion ;
- ✓ La formation des producteurs à l'utilisation, à l'entretien des équipements d'irrigation et des ouvrages antiérosifs,
- ✓ La formation des producteurs en techniques de culture selon les courbes de niveau ;
- ✓ La formation des producteurs à la construction d'ouvrage anti érosif ;
- ✓ La mise en place d'un réseau décentralisé de mécaniciens et de plombiers ruraux chargé de la maintenance des équipements.

1 Campagne 2018/19

- 200 producteurs retenus sur la base d'un certain nombre de critères
- 480 bassins à exécuter
- L'équipement de ces producteurs avec 200 motopompes, 200 kits d'irrigation et de matériels et outillage pour les cordons pierreux.
- Les AO pour le recrutement des entreprises de travaux et des fournitures d'équipement ont été lancés en janvier 2018
- Les travaux ont démarré sur le terrain en avril 2018 mais le démarrage précoce des pluies (une très bonne chose) n'a pas permis d'achever tous les travaux à date prévue.

A. Le projet vise l'aménagement des parcelles en cordons pierreux y compris le traitement des ravines pour une meilleure rétention des eaux de ruissellement.



✓ Cordons pierreux à Tondogosso



Traitement de ravine à Dankari

B. Aussi, il vise à l'implantation de bassins pour retenir l'eau de ruissellement à l'effet de procéder à l'irrigation d'appoint en cas de poches de sécheresse.





C.





Les difficultés rencontrées sont essentiellement :

- Le respect de certaines conditions de mise en vigueur du PAICC ; toutes les conditions principales ont été satisfaites à bonne date. Il reste cependant à exécuter les conditions de mise à disposition d'un certain nombre de personnel par la SOFITEX à l'unité du Projet, l'ouverture du compte dédié à la banque centrale.. ; l'équipe projet s'attèle à la satisfaction de ces conditions
- La méconnaissance des procédures de passation de marché de la Banque mondiale et la rédaction des documents y relatives ;
- Absence d'une connexion internet forte pour la l'accès au STEP
- L'excavation des bassins était prévue pour être réalisé en manuel, mais le contexte actuel dans le bassin cotonnier marqué par le développement de l'orpaillage à outrance, a contraint l'équipe du projet à expérimenter l'option mécanique qui a été adopté.
- L'étanchéisation qui s'est invitée dans les réalisations des bassins eu égard aux types des sols majoritairement perméables dans le bassin cotonnier.
- La gestion des contrats avec les entrepreneurs et le suivi des travaux sur le terrain pour le respect des délais d'exécution,
- Le coût relativement élevé des investissements qui peuvent entraver la reproductibilité et qui nécessitent des mesures d'atténuation de la part de l'Etat notamment la défiscalisation de certains investissements et la détaxation des prêts aux producteurs.

Le PAICC-BF s'est doté d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) qui lui permettra de :

- Guider la gestion environnementale et sociale des activités et sous activités susceptibles d'être appuyées par le projet,
- Aider à assurer la conformité aussi bien avec la législation environnementale nationale au niveau du Burkina Faso qu'avec les exigences des Politiques de Sauvegarde de la Banque mondiale.

Le PAICC-BF, par les méthodes innovantes de production (BCER et aménagements anti érosifs), nécessaires à une production de qualité, participe au débat sur la compétitivité du coton africain des pays africains exportateurs de coton.